

21 mars 2000 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Déclarations de M. Jacques Chirac, Président de la République, et de Mme Nicole Fontaine, présidente du Parlement européen, sur la préparation du Conseil européen de Lisbonne sur l'emploi et sur les enjeux de la présidence française de l'Union européenne, Paris le 21 mars 2000.

LE PRÉSIDENT - Mesdames, Messieurs,

Je voudrais dire d'abord ma joie de recevoir aujourd'hui, en première visite officielle, la Présidente du Parlement, accompagnée de la vice-Présidente, de ses collaborateurs, et du Secrétaire Général. J'ai été heureux de la féliciter du travail effectué depuis son élection et de l'image donnée au Parlement par son action.

Nous avons naturellement parlé du Conseil européen de Lisbonne.

J'ai indiqué à la Présidente que la détermination de la France de faire de Lisbonne un succès était grande et que je pensais que nous pourrions améliorer les voies de l'avenir dans le domaine de l'emploi, de l'innovation, du maintien de notre modèle social et de son amélioration et de la fixation de perspectives économiques positives et créatrices d'emplois.

Nous avons évoqué naturellement les autres sujets de Lisbonne et, ensuite, la Présidence française. J'ai indiqué à la Présidente quelles étaient les priorités que nous donnions à la Présidence française, s'agissant naturellement de la Conférence intergouvernementale, des problèmes de défense, de la mise en place de la défense de l'Europe, et de la Charte des Droits de l'homme européen. Nous avons aussi parlé des autres sujets, tout ce qui touche aux problèmes de l'éducation, de la recherche mais aussi du transport des matières dangereuses en mer ou de la sécurité des aliments, tout ce que nous voulons mettre dans notre préoccupation au cours de notre Présidence.

Et puis, enfin, j'ai indiqué à la Présidente que la France serait très attentive à associer le Parlement européen comme il se doit et comme il faut à l'ensemble de ces délibérations et à avoir avec le Parlement un lien étroit et confiant.

Nicole FONTAINE - C'est bien sûr la Présidente du Parlement européen qui effectue sa visite officielle en France mais, comme vous pouvez l'imaginer, la Française est particulièrement heureuse de se retrouver dans son pays et d'avoir pu rencontrer les autorités gouvernementales et d'avoir pu rencontrer, avoir cet échange privilégié avec le Président de la République.

En effet, dans trois mois maintenant, la France aura le très grand honneur et la très lourde charge d'assumer la Présidence de l'Union européenne et de mener à bien la réforme des Traités pour permettre que l'Europe puisse s'élargir sans se diluer. Et je dois dire que j'ai été très heureuse de constater que le Président de la République et moi-même nous étions en très grand accord sur la nécessité que cette grande aventure s'effectue avec une très grande visibilité et avec une très grande ambition. Une très grande visibilité, parce que nous souhaitons que les citoyens soient étroitement associés à cette grande aventure, beaucoup plus qu'ils ne l'ont été lors des précédents Traités et, nous avons pu le regretter en son temps, qu'ils puissent avoir l'occasion de connaître les enjeux de cette Conférence intergouvernementale et de ce nouveau Traité qui prendra naissance, je l'espère, à Nice.

Et puis, aussi, une très grande ambition pour que les institutions européennes puissent continuer à fonctionner efficacement et que l'Europe puisse apporter des réponses concrètes aux problèmes qui préoccupent légitimement les citoyens et que le Président de la République a évoqués. Les problèmes de sécurité, les problèmes de sécurité alimentaire, les problèmes de pollution et les problèmes, aussi, d'emploi.

Bien entendu, deux sujets ont été au cœur de nos entretiens : celui de la Charte des Droits fondamentaux, nous souhaiterions doter l'Union européenne d'un corpus de Droits fondamentaux des citoyens, et cette nécessité nous apparaît d'autant plus, bien sûr, à la lumière des récents événements en Autriche.

Et puis, nous avons aussi beaucoup parlé du prochain Sommet de Lisbonne qui se tient dans quelques jours, jeudi prochain, Sommet qui se présente dans de très bonnes conditions, Sommet auquel la France a d'ores et déjà beaucoup contribué et qui va nous permettre, je l'espère, c'est un Sommet auquel je participerai, d'avoir des avancées significatives dans les domaines de la croissance, de l'emploi, de la formation, et aussi avec le souci constant que nous avons au Parlement européen de faire en sorte que cette formation aux nouvelles technologies ne soit pas seulement réservée à quelques uns et que tous les citoyens, sans exception, sans exclusion, puissent en bénéficier. Je vous remercie.

QUESTION - Est-ce qu'à l'occasion du Sommet de Lisbonne, le Parlement européen d'une part, la France de l'autre, entendent marquer de manière particulière leur préoccupation sur l'Autriche ?

LE PRESIDENT - L'attitude à l'égard de l'Autriche a été définie à 14, pour ce qui concerne, naturellement, le Conseil européen. Cette attitude a été clairement exposée par la Présidence portugaise, elle n'a pas varié et elle ne variera pas. Et donc, de ce point de vue, il n'y a pas de commentaire à faire. Je crois comprendre que, en gros, le Parlement européen a pris une attitude semblable.

Nicole FONTAINE - Tout à fait. En ce qui me concerne, j'ai fait une déclaration très claire, exprimant très clairement ma position. J'ai également dit, et vous n'en serez pas surpris, que je ne ferai pas de visite officielle en Autriche tant que ce gouvernement serait au pouvoir. En revanche, je participerai à Vienne à l'inauguration de l'Observatoire contre la résurgence des phénomènes racistes, xénophobes et antisémites.

QUESTION - Monsieur le Président, une question précise sur le même sujet. Est-ce qu'il y aura à Lisbonne une photo de famille ?

LE PRESIDENT - Je l'ignore. Ca, c'est de la compétence de la Présidence qui ne nous en a pas encore tenus informés. Mais nous attendons aujourd'hui la lettre que la Présidence nous adresse, traditionnellement, pour donner l'ensemble du déroulé du Conseil.

Je vous remercie.